

# DIABOLO®



Fongicide • Plants de pommes de terre

Composition  
Formulation  
A.M.M.

Imazalil 100 g/L (soit 9,31% p/p)  
Concentré Soluble  
n° 2050078

## Mode d'action - Propriétés

DIABOLO® est un fongicide à base d'imazalil destiné au traitement des plants de pommes de terre en post-récolte, avant le stockage. DIABOLO® agit préventivement contre les maladies de conservation pouvant apparaître au cours du stockage (gale argentée, fusariose et gangrène).

## Usages et doses homologués

Culture	Maladie	Dose	L.M.R. <sup>1</sup> (mg/kg)
Pomme de terre (traitement des tubercules de semences)	Champignons autres que pythiacées ( <i>Helminthosporium solani</i> , <i>Fusarium sp.</i> , <i>Phoma sp.</i> )	0,15 L / tonne (1 application)	3

<sup>1</sup> L.M.R. : Limite Maximale de Résidus (LMRs en vigueur sont consultables sur le site de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>).

## Recommandations d'emploi

- DIABOLO® s'utilise dès la récolte, avant la mise au stockage. DIABOLO® doit être appliqué le plus tôt possible après la récolte.
- Traiter des tubercules arrivés à maturité.
- Ne pas utiliser DIABOLO® si des germes (stade point blanc) sont présents.
- Ne pas utiliser en mélange ou en association avec d'autres produits.
- Appliquer sur des tubercules non terreux.
- Les plants de pommes de terre traités (notamment les tubercules surdimensionnés / hors calibre) ne peuvent pas être utilisés pour l'alimentation animale, ni pour l'alimentation humaine.

## Mode d'utilisation

### 1) Préparation de la bouillie :

DIABOLO® s'applique au moyen d'un appareil de pulvérisation adapté, monté sur un convoyeur ou une table à rouleaux. Le produit s'utilise non dilué ou dilué dans un volume maximum de 2 litres d'eau par tonne de pommes de terre (se référer aux recommandations d'emploi du matériel utilisé pour la pulvérisation).

### 2) Application :

S'assurer que les tubercules soient secs, non terreux et débarrassés de tout débris avant d'effectuer le traitement, et qu'ils sont bien répartis en une seule couche sur le tapis afin d'appliquer le produit de façon homogène.

### 3) Gestion des emballages vides :

- Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve de préparation de la bouillie.
- Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.

### 4) Gestion des effluents de traitement :

La méthode d'application en UBV (Ultra Bas Volume) permet de n'utiliser que la quantité strictement nécessaire de DIABOLO®, évitant ainsi de générer des effluents de traitements.

## Précautions d'emploi

Conserver DIABOLO® dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière et à température ambiante, dans un endroit sec et bien ventilé.

Pendant toute la durée de manipulation du produit et de son application, veiller à porter une tenue de protection adaptée.

- Pour la protection de l'opérateur :

- Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'une combinaison de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du matériel d'application.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

- En complément de la combinaison de travail, le port d'un équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) certifié catégorie III type PB(3) est recommandé lors du mélange/chargement et nettoyage du matériel d'application.
- Le port de lunettes ou d'un écran facial, certifié EN 166 (CE, Sigle 3), est recommandé pendant le mélange/chargement et le nettoyage du matériel d'application.
- Le port d'une protection respiratoire certifiée : un demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387) est recommandé pendant le mélange/chargement. Pendant l'application et le nettoyage du matériel de pulvérisation, il est recommandé le port d'un demi-masque équipé d'un filtre à particules P3 (EN 143) en cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées.

- Pour la protection du travailleur :

- Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'une combinaison de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> est recommandé en cas de contact avec les pommes de terre traitées.

Après l'application, nettoyer les appareils de traitement sur le lieu même du travail. Le nettoyage du matériel ne devra pas être réalisé le même jour que l'application de la préparation, si cette opération est exécutée par les opérateurs ou les travailleurs déjà exposés pendant les phases de mélange/chargement/application.




### Premiers secours

Consulter la fiche de données de sécurité

### Conditionnement

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Bidon 5 L	Carton 4 x 5 L	30 cartons = 600 L	20 L

**DIABOLO®** (contient de l'imazalil)

**DANGER**

**H318** Provoque des lésions oculaires graves.  
**H351** Susceptible de provoquer le cancer.  
**H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P264 Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants en nitrile, un vêtement de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Délai de rentrée : Non applicable (traitement post-récolte)

**Important : Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.**

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet ([www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude (N°0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident appeler le 01.72.11.00.03 (Certis Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).

Homologation et ® Marque déposée Certis Europe B.V.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodacta.com](http://www.phytodacta.com). Distribué par Certis Europe B.V. succursale France – N° d'agrément IFO1 808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – [www.certiseurope.fr](http://www.certiseurope.fr) – V4 - 09/2016